



Paris, le 12 décembre 2011

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

STATISTIQUES RELATIVES AUX ÉMISSIONS DE TITRES DE LA ZONE EURO OCTOBRE 2011

Le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro s'est établi à 3,4 % en octobre 2011, contre 3,3 % en septembre. En ce qui concerne les actions cotées émises par les résidents de la zone, ce taux s'est inscrit en baisse à 1,7 % en octobre 2011 après 2,0 % en septembre.

En octobre 2011, les émissions de titres de créance des résidents de la zone euro ont représenté au total 1 082 milliards d'euros (cf. tableau 1 et graphique 1). Les remboursements ont porté sur 1 015 milliards d'euros et les émissions nettes sont ressorties à 69 milliards (cf. tableau 1)¹. Le rythme annuel de croissance de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro s'est établi à 3,4 % en octobre 2011, contre 3,3 % en septembre (cf. tableau 1 et graphique 3).

En ce qui concerne la ventilation sectorielle, la progression annuelle de l'encours des titres de créance émis par les sociétés non financières a fléchi, s'inscrivant à 4,5 % en octobre 2011 après 4,8 % en septembre (cf. tableau 2 et graphique 4). Pour le secteur des institutions financières monétaires (IFM), ce taux s'est renforcé, passant de 2,3 % en septembre 2011 à 2,9 % en octobre. La variation annuelle de l'encours des titres de créance émis par les sociétés financières autres que les IFM s'est inscrite en hausse,

¹ La ventilation complète des émissions nettes entre émissions brutes et remboursements n'étant pas toujours disponible, la différence entre les émissions brutes globales et les remboursements peut ne pas être égale aux émissions nettes globales.

de - 0,5 % en septembre 2011 à 0,0 % en octobre. En ce qui concerne les administrations publiques, ce taux a fléchi, revenant de 5,9 % en septembre 2011 à 5,4 % en octobre.

Si l'on considère la ventilation par échéances, le taux de variation annuel de l'encours des titres de créance à court terme s'est établi à - 2,3 % en octobre 2011 contre - 2,9 % en septembre (cf. tableau 1 et graphique 3). Le taux de progression annuel de l'encours des titres de créance à court terme émis par les IFM s'est renforcé, passant de 0,2 % en septembre 2011 à 5,3 % en octobre (cf. tableau 2). Pour les titres de créance à long terme, il s'est inscrit à 4,0 % en octobre 2011, sans changement par rapport à septembre (cf. tableau 1). S'agissant des titres de créance à long terme émis par les IFM, ce taux s'est établi à 2,5 % en octobre 2011, contre 2,7 % en septembre (cf. tableau 2). Le rythme de croissance annuel de l'encours des titres de créance à long terme assortis d'un taux fixe est revenu de 6,1 % en septembre 2011 à 5,7 % en octobre (cf. tableau 1). La contraction annuelle des titres de créance à long terme assortis d'un taux variable s'est atténuée, revenant de - 1,4 % en septembre 2011 à - 0,5 % en octobre.

S'agissant de la ventilation par devises, le taux de croissance annuel des titres de créance libellés en euros s'est inscrit en hausse, à 3,5% en octobre 2011, après 3,2 % en septembre. Pour les titres de créance libellés dans d'autres devises, ce taux est revenu de 4,1 % en septembre 2011 à 2,7 % en octobre (cf. tableau 1).

En données corrigées des variations saisonnières, le taux de croissance sur trois mois annualisé de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro a progressé, passant de 3,2 % en septembre 2011 à 4,4 % en octobre (cf. tableau 3 et graphique 5).

Les émissions d'actions cotées par les résidents de la zone euro ont représenté au total 3,1 milliards d'euros en octobre 2011 (cf. tableau 4). Les remboursements ayant porté sur 0,4 milliard d'euros, les émissions nettes sont ressorties à 2,8 milliards. Le rythme de croissance annuel de l'encours des actions cotées émises par les résidents de la zone euro (hors effets de valorisation) s'est inscrit en baisse, de 2,0 % en septembre 2011 à 1,7 % en octobre (cf. tableau 4 et graphique 6). Le taux de progression annuel des actions cotées émises par les sociétés non financières est demeuré inchangé, à 0,3 %. En ce qui concerne les IFM, ce taux est revenu de 13,1 % en septembre 2011 à 10,2 % en octobre. Pour les sociétés financières autres que les IFM, ce taux de croissance s'est établi à 5,8% en octobre 2011, sans changement par rapport à septembre.

L'encours des actions cotées émises par les résidents de la zone euro s'élevait au total à 4 044 milliards d'euros à fin octobre 2011. Par rapport aux 4 531 milliards d'euros recensés à fin octobre 2010, la valeur du stock d'actions cotées a enregistré une contraction annuelle de 10,7 % en octobre 2011, au lieu de 13,7 % en septembre.

Sauf indication contraire, les données présentées sont brutes. Outre les évolutions pour octobre 2011, le présent communiqué de presse contient des révisions mineures des données relatives aux périodes précédentes. Les taux de croissance annuels étant calculés sur la base des transactions financières qui interviennent lorsqu'une entité institutionnelle contracte ou rembourse des engagements, ils ne sont pas affectés par les effets de toute autre modification ne découlant pas d'opérations.

Une série exhaustive de statistiques mises à jour relative aux émissions de titres peut être obtenue à la page Monetary and Financial Statistics (Statistiques monétaires et financières) de la rubrique Statistics du site internet de la BCE (<http://www.ecb.europa.eu/stats/money/securities/html/index.en.html>). Ces données, ainsi que les données de la zone euro correspondant à la composition de la zone au moment de la période de référence, peuvent être téléchargées à partir du Statistical Data Warehouse (SDW) (Entrepôt de données statistiques) de la BCE. Les tableaux et graphiques joints à ce communiqué de presse peuvent également être téléchargés dans la section des rapports du SDW (<http://sdw.ecb.europa.eu/reports.do?node=1000002753>).

Les chiffres jusqu'à octobre 2011 seront également publiés dans les éditions de janvier 2012 du Bulletin mensuel et du Statistics Pocket Book de la BCE. Le prochain communiqué de presse relatif aux émissions de titres de la zone euro sera publié le 11 janvier 2012.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82

Internet : <http://www.banque-france.fr>

Tableau 1

Titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par devises et échéances initiales¹⁾
(montants en milliards d'euros, valeur nominale)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Encours	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Encours	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Taux de croissance annuels des encours ⁵⁾											
	Oct. 2010		Nov. 2010 - Oct. 2011 ⁴⁾			Sept. 2011				Oct. 2011				2009	2010	2010 T4	2011 T1	2011 T2	2011 T3	2011 Mai	2011 Juin	2011 Juillet	2011 Août	2011 Sept.	2011 Oct.
Total	15 783,2	55,1	971,5	927,6	44,3	16 284,6	1 026,5	1 010,2	15,6	16 327,3	1 082,3	1 014,9	68,7	10,9	4,5	3,6	3,8	3,5	3,5	3,6	3,8	3,6	3,2	3,3	3,4
dont en euros	14 065,4	40,8	875,1	835,0	40,5	14 471,4	925,8	909,3	13,6	14 549,1	988,8	913,1	78,4	11,8	4,4	3,5	3,8	3,6	3,4	3,8	3,9	3,5	3,2	3,2	3,5
dans d'autres devises	1 717,8	14,3	96,4	92,6	3,8	1 813,1	100,7	100,9	2,0	1 778,2	93,5	101,8	-9,6	3,0	5,8	4,4	3,2	2,7	4,1	2,7	3,4	5,2	3,3	4,1	2,7
Court terme	1 624,1	-10,3	712,6	715,4	-3,2	1 591,2	812,5	799,4	12,8	1 587,8	814,4	815,3	-1,2	16,6	-5,2	-2,9	-4,8	-4,4	-3,3	-3,5	-3,2	-3,1	-3,6	-2,9	-2,3
dont en euros	1 428,3	-8,3	642,5	647,2	-5,0	1 372,2	735,9	717,7	18,3	1 370,3	737,9	740,9	-3,1	16,2	-6,4	-3,4	-4,9	-5,9	-5,4	-5,5	-5,3	-5,8	-5,5	-4,5	-4,2
dans d'autres devises	195,8	-2,1	70,1	68,2	1,8	219,1	76,6	81,7	-5,5	217,6	76,5	74,3	1,9	19,4	4,9	1,4	-4,1	5,6	12,3	10,0	11,2	16,6	10,1	9,2	11,3
Long terme ²⁾	14 159,1	65,4	259,0	212,2	47,5	14 693,3	214,1	210,8	2,8	14 739,4	267,9	199,6	69,9	10,1	5,8	4,4	4,8	4,4	4,3	4,5	4,6	4,4	4,0	4,0	4,0
dont en euros	12 637,1	49,1	232,6	187,8	45,5	13 099,3	189,9	191,6	-4,7	13 178,8	250,9	172,2	81,5	11,2	5,8	4,4	4,9	4,7	4,4	4,8	4,9	4,5	4,2	4,1	4,3
dans d'autres devises	1 521,9	16,3	26,3	24,4	2,0	1 594,0	24,1	19,2	7,5	1 560,6	17,0	27,4	-11,5	0,3	5,9	4,8	4,2	2,3	3,0	1,7	2,3	3,7	2,4	3,5	1,6
dont taux fixe	9 367,5	59,9	154,2	110,1	44,1	9 887,8	144,8	130,1	14,7	9 890,8	132,2	113,5	18,7	9,5	8,8	7,0	6,9	6,5	6,6	6,7	7,0	6,8	6,5	6,1	5,7
en euros	8 366,8	46,7	138,2	97,8	40,4	8 824,1	131,3	122,3	9,0	8 846,5	121,0	99,7	21,2	10,1	9,1	7,2	7,0	6,6	6,7	6,9	7,1	6,9	6,6	6,1	5,8
dans d'autres devises	1 002,4	13,2	15,9	12,3	3,6	1 065,3	13,5	7,8	5,7	1 045,9	11,2	13,8	-2,6	4,5	6,7	5,5	6,0	5,5	6,0	5,4	6,2	5,9	6,0	6,0	4,4
dont taux variable	4 349,8	6,1	85,8	87,5	-1,7	4 300,2	54,4	54,1	0,3	4 342,6	121,3	73,2	48,1	12,1	-0,6	-0,2	0,5	-0,4	-1,5	-0,8	-0,7	-1,4	-1,9	-1,4	-0,5
en euros	3 892,7	1,2	77,6	77,5	0,1	3 846,4	45,3	44,9	0,4	3 902,2	116,7	60,5	56,2	14,6	-0,3	0,1	1,0	0,3	-1,2	0,0	0,0	-1,2	-1,6	-1,4	0,0
dans d'autres devises	455,5	4,9	8,1	10,0	-1,9	452,2	9,1	9,2	-0,1	438,8	4,6	12,7	-8,2	-9,8	-3,2	-3,0	-3,7	-6,4	-3,9	-7,3	-6,8	-2,7	-4,5	-2,0	-4,8

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

1) « Court terme » s'applique aux titres dont la durée initiale est inférieure ou égale à un an (dans des cas exceptionnels, elle est inférieure ou égale à deux ans). Les titres d'une durée initiale plus longue ou à dates d'échéance optionnelles, dont la plus éloignée est supérieure à un an, ou à dates d'échéance indéterminées sont classés dans les émissions à long terme.

2) L'écart résiduel entre le total des titres de créance à long terme et celui des titres de créance à long terme à taux fixe et à taux variable correspond aux obligations zéro coupon et aux effets de valorisation.

3) La décomposition des émissions nettes en émissions brutes et remboursements n'étant pas toujours disponible, la différence entre les émissions brutes globales et les remboursements peut ne pas être égale aux émissions nettes globales.

4) Moyennes mensuelles des transactions sur la période

5) Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements.

Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.

Tableau 2

Titres de créance émis par les résidents de la zone euro - toutes devises confondues, par secteurs émetteurs ¹⁾ et par échéances ²⁾
(montants en milliards d'euros, valeur nominale)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Encours	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Encours	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Taux de croissance annuels des encours ⁵⁾											
	Oct. 2010	Nov. 2010 - Oct. 2011 ⁴⁾				Sept. 2011				Oct. 2011				2009	2010	2010 T4	2011 T1	2011 T2	2011 T3	2011 Mai	2011 Juin	2011 Juillet	2011 Août	2011 Sept.	2011 Oct.
Total	15 783,2	55,1	971,5	927,6	44,3	16 284,6	1 026,5	1 010,2	15,6	16 327,3	1 082,3	1 014,9	68,7	10,9	4,5	3,6	3,8	3,5	3,5	3,6	3,8	3,6	3,2	3,3	3,4
IFM	5 257,7	-26,6	577,9	565,4	12,5	5 425,5	633,3	619,6	13,8	5 412,4	627,8	626,3	1,5	4,6	0,3	-0,1	0,6	1,1	1,9	1,7	1,8	1,8	1,9	2,3	2,9
Court terme	591,4	-21,7	480,4	477,8	2,6	613,0	554,8	548,1	6,7	624,6	544,2	531,8	12,3	2,6	-6,5	0,2	-1,2	-1,1	-2,5	0,2	-3,0	-3,5	-2,5	0,2	5,3
Long terme	4 666,3	-5,0	97,5	87,6	9,9	4 812,5	78,5	71,5	7,0	4 787,9	83,6	94,5	-10,9	4,8	1,5	-0,1	0,9	1,5	2,6	2,0	2,4	2,5	2,6	2,7	2,5
dont																									
taux fixe	2 634,1	10,7	54,6	42,1	12,4	2 773,5	48,0	32,9	15,1	2 759,2	47,6	53,4	-5,7	7,2	5,8	2,8	3,4	4,6	6,2	5,0	5,9	6,1	6,3	6,4	5,7
taux variable	1 753,7	-13,5	35,3	36,9	-1,5	1 767,0	25,0	28,5	-3,5	1 753,1	27,0	36,5	-9,5	1,6	-4,0	-3,3	-1,8	-2,1	-1,4	-1,4	-1,2	-1,3	-1,5	-1,3	-1,0
Non-IFM	4 083,9	28,3	157,5	154,8	3,1	4 092,2	157,6	152,6	4,3	4 127,0	226,9	186,3	41,9	22,3	4,9	2,8	2,8	1,4	0,7	1,1	1,2	1,2	0,0	0,6	0,9
dont																									
Institutions financières autres que les IFM	3 232,6	19,1	95,8	96,0	0,1	3 237,7	92,3	90,9	0,7	3 268,5	142,2	108,0	35,2	26,3	3,0	1,4	1,9	0,8	-0,3	0,3	0,5	0,3	-1,2	-0,5	0,0
Court terme	103,6	8,9	40,5	39,9	0,3	111,8	53,9	58,4	-4,7	108,6	66,0	68,9	-3,2	-23,3	-6,7	16,9	38,9	31,0	23,1	27,6	25,8	30,9	17,9	16,2	3,2
Long terme	3 129,0	10,2	55,3	56,1	-0,2	3 125,9	38,4	32,5	5,4	3 159,9	76,2	39,1	38,4	28,6	3,3	0,9	0,9	-0,1	-1,0	-0,5	-0,3	-0,5	-1,8	-1,0	-0,1
dont																									
taux fixe	1 080,3	9,3	13,8	10,6	3,1	1 149,7	9,9	8,0	1,9	1 144,5	3,9	6,8	-2,9	17,2	6,4	3,2	3,2	3,7	4,3	4,6	4,4	4,4	3,9	4,6	3,5
taux variable	1 970,6	1,8	33,2	42,9	-9,8	1 818,8	23,6	21,7	2,0	1 863,5	69,5	24,3	45,3	36,7	0,7	-0,9	-1,9	-4,5	-7,7	-5,9	-6,2	-7,3	-8,5	-8,1	-5,9
Sociétés non financières	851,2	9,2	61,8	58,8	3,0	854,6	65,3	61,7	3,5	858,5	84,7	78,3	6,8	12,6	12,1	8,4	6,2	4,1	4,9	4,3	4,2	4,9	5,2	4,8	4,5
Court terme	73,1	1,7	52,8	51,8	0,9	83,0	56,5	55,5	0,9	81,8	71,4	72,6	-1,1	-19,6	-17,3	-6,5	-3,2	-5,9	10,1	-4,2	2,5	6,2	13,5	19,3	15,0
Long terme	778,2	7,5	9,0	7,0	2,2	771,6	8,8	6,3	2,6	776,7	13,3	5,8	7,9	19,2	16,1	10,0	7,2	5,1	4,3	5,2	4,4	4,7	4,4	3,4	3,5
dont																									
taux fixe	662,8	7,4	8,0	5,7	2,2	677,1	8,3	5,5	2,7	681,4	11,3	4,8	6,4	25,3	19,7	12,5	9,2	6,4	5,2	6,6	5,3	5,5	5,2	4,3	4,1
taux variable	108,5	0,2	0,9	1,1	-0,2	89,7	0,4	0,7	-0,3	90,3	1,8	0,8	1,0	-1,9	-1,5	-1,1	-1,3	-1,5	-2,3	-1,4	-1,9	-1,9	-2,3	-3,8	-2,9
Administrations publiques	6 441,6	53,4	236,1	207,4	28,7	6 766,9	235,6	238,1	-2,4	6 787,8	227,6	202,3	25,3	12,0	8,3	7,5	7,3	6,9	6,6	7,0	7,3	6,8	6,4	5,9	5,4
dont																									
Administrations centrales	5 904,4	45,0	198,3	175,3	22,9	6 159,9	201,7	210,6	-8,9	6 180,6	196,8	173,6	23,1	12,0	8,1	7,1	6,7	6,1	5,9	6,1	6,5	6,2	5,6	5,1	4,7
Court terme	813,0	-1,4	110,9	120,0	-9,1	711,9	119,5	115,1	4,5	703,3	108,9	117,2	-8,3	55,6	-1,4	-9,2	-15,1	-14,0	-11,2	-13,0	-11,6	-9,8	-11,6	-12,6	-13,5
Long terme	5 091,4	46,5	87,4	55,3	32,1	5 448,0	82,2	95,5	-13,4	5 477,4	87,9	56,4	31,4	7,4	9,6	9,7	10,4	9,4	8,6	9,1	9,4	8,7	8,4	7,9	7,6
dont																									
taux fixe	4 616,0	27,0	71,3	47,5	23,9	4 887,0	75,1	80,2	-5,1	4 902,7	65,5	47,9	17,6	8,1	9,9	9,8	9,7	8,2	7,4	8,0	8,3	7,7	7,2	6,4	6,2
taux variable	399,0	16,8	13,1	4,6	8,6	491,2	2,6	1,7	0,9	502,4	19,9	8,5	11,4	-0,3	6,4	12,2	19,0	23,6	25,7	22,2	25,7	24,4	25,6	28,3	25,8
Autres administrations publiques	537,2	8,4	37,8	32,1	5,8	607,0	33,9	27,4	6,5	607,2	30,8	28,6	2,2	12,6	10,2	12,4	13,0	15,8	14,6	17,4	16,1	13,3	15,3	14,3	12,9
Court terme	43,0	2,2	28,0	25,8	2,2	71,6	27,7	22,4	5,4	69,6	23,9	24,8	-0,9	91,8	-14,1	30,1	93,9	113,2	79,4	102,8	128,4	59,2	84,9	72,4	61,4
Long terme	494,2	6,1	9,8	6,2	3,6	535,4	6,2	5,1	1,1	537,6	6,9	3,8	3,1	8,4	12,4	11,0	8,7	10,2	9,8	12,1	9,4	9,8	10,2	9,4	8,7
dont																									
taux fixe	374,3	5,5	6,5	4,2	2,4	400,5	3,5	3,5	0,0	402,9	3,8	0,6	3,2	5,4	8,8	7,2	5,6	7,9	8,9	9,6	8,6	9,0	9,4	8,3	7,6
taux variable	118,0	0,6	3,3	2,0	1,3	133,5	2,7	1,5	1,2	133,2	3,1	3,2	-0,1	22,2	27,5	25,7	20,0	18,4	13,0	20,9	12,3	12,7	13,4	13,4	12,7

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

- Codes des secteurs correspondants du SEC 95 : IFM (Eurosystème inclus) comprenant la BCE et les banques centrales nationales de la zone euro (S.121) et les autres institutions financières monétaires (S.122) ; institutions financières autres que les IFM comprenant les autres intermédiaires financiers (S.123), les auxiliaires financiers (S.124), les sociétés d'assurance et les fonds de pension (S.125) ; sociétés non financières (S.111) ; administrations centrales (S.1311) ; autres administrations publiques comprenant les administrations d'États fédérés (S.1312), les administrations locales (S.1313) et les administrations de sécurité sociale (S.1314)
- L'écart résiduel entre le total des titres de créance à long terme et celui des titres de créance à long terme à taux fixe et à taux variable correspond aux obligations zéro coupon et aux effets de valorisation.
- La décomposition des émissions nettes en émissions brutes et remboursements n'étant pas toujours disponible, la différence entre les émissions brutes globales et les remboursements peut ne pas être égale aux émissions nettes globales.
- Moyennes mensuelles des transactions sur la période
- Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements.
Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.

Tableau 3

Titres de créance émis par les résidents de la zone euro toutes devises confondues, par secteurs émetteurs ¹⁾ et par échéances, données cvs

(montants en milliards d'euros, valeur nominale)

	Encours	Émissions nettes					Taux de croissance sur trois mois annualisés des encours ²⁾												
	Oct. 2011	Oct. 2010	July 2011	Aug. 2011	Sep. 2011	Oct. 2011	2010 Nov.	2010 Déc.	2011 Janv.	2011 Fév.	2011 Mars	2011 Avril	2011 Mai	2011 Juin	2011 Juillet	2011 Août	2011 Sept.	2011 Oct.	
Total	16 365,2	41,9	13,7	47,8	68,0	58,6	6,5	3,5	4,5	1,7	3,5	2,1	1,9	2,9	2,6	2,8	3,2	4,4	
Court terme	1 575,8	-24,3	-11,5	19,5	18,4	-15,4	5,7	-13,9	-12,0	-20,1	-6,1	-7,3	-1,8	2,6	5,9	3,8	6,9	6,0	
Long terme	14 789,4	66,2	25,3	28,4	49,6	74,0	6,6	5,7	6,6	4,5	4,5	3,1	2,4	2,9	2,3	2,7	2,9	4,2	
IFM	5 425,2	-24,0	-4,8	33,3	32,1	9,3	-0,4	-1,1	3,7	5,5	5,6	2,2	0,6	0,1	0,2	1,9	4,6	5,7	
Court terme	633,4	-24,6	-5,0	23,1	10,3	13,3	-11,3	-20,0	-7,3	-2,3	14,9	5,8	-0,8	-9,5	-6,3	4,8	20,7	35,8	
Long terme	4 791,8	0,6	0,1	10,2	21,8	-3,9	1,7	2,1	5,2	6,5	4,4	1,7	0,7	1,4	1,0	1,5	2,7	2,4	
Non-IFM	4 148,4	5,0	2,9	-9,2	47,4	19,9	6,5	0,9	1,6	-1,7	-0,4	-1,9	-3,5	-2,3	-1,7	-1,1	4,1	5,8	
dont																			
Institutions financières autres que les IFM	3 290,4	-3,2	-2,7	-17,6	42,6	14,0	5,7	-0,5	1,3	-2,7	-1,4	-2,9	-5,5	-2,7	-3,0	-2,3	2,8	4,9	
Court terme	108,5	5,4	-2,5	-4,5	0,8	-7,5	46,5	122,0	77,5	41,5	-20,6	-14,9	-0,4	27,6	10,4	-6,4	-18,6	-32,3	
Long terme	3 181,9	-8,6	-0,2	-13,1	41,8	21,5	4,6	-3,2	-0,7	-4,0	-0,6	-2,4	-5,6	-3,7	-3,5	-2,2	3,7	6,6	
Sociétés non financières	858,0	8,2	5,6	8,4	4,8	5,9	9,5	6,3	2,9	2,6	4,1	2,1	4,8	-0,4	3,8	4,0	9,4	9,4	
Court terme	81,6	-0,1	4,0	3,7	4,2	-3,0	-0,6	-1,6	10,1	12,9	4,4	-31,4	7,1	6,5	80,6	37,0	84,2	28,5	
Long terme	776,4	8,3	1,7	4,6	0,6	8,9	10,5	7,1	2,2	1,7	4,1	5,9	4,5	-1,0	-1,5	1,2	3,7	7,6	
Administrations publiques	6 791,6	60,8	15,6	23,7	-11,5	29,3	12,8	9,3	7,2	0,9	4,2	4,6	6,6	8,6	7,4	5,9	1,7	2,5	
dont																			
Administrations centrales	6 186,1	56,9	26,8	10,1	-20,2	35,0	12,3	9,2	7,2	0,8	3,4	3,4	4,5	7,0	6,8	5,2	1,1	1,6	
Court terme	685,4	-3,4	3,4	-10,8	-3,3	-10,2	17,9	-20,6	-28,2	-38,2	-21,1	-16,1	-14,1	-1,6	6,4	-2,3	-5,9	-13,0	
Long terme	5 500,8	60,3	23,4	20,9	-16,9	45,2	11,6	14,7	13,6	8,4	7,4	6,4	7,3	8,2	6,9	6,3	2,0	3,7	
Autres administrations publiques	605,5	3,9	-11,2	13,6	8,7	-5,7	17,8	10,7	6,9	1,6	13,6	17,9	32,1	26,9	14,0	12,7	7,7	11,9	
Court terme	66,9	-1,7	-11,5	7,9	6,3	-7,9	145,4	53,3	71,5	-39,2	37,3	49,0	400,7	260,6	71,5	59,1	16,2	51,0	
Long terme	538,6	5,5	0,3	5,7	2,4	2,3	10,8	7,4	2,5	6,2	11,5	15,3	16,1	12,4	9,1	8,1	6,5	8,1	

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

- 1) Codes des secteurs correspondants du SEC 95 : IFM (Eurosystème inclus) comprenant la BCE et les banques centrales nationales de la zone euro (S.121) et les autres institutions financières monétaires (S.122) ; institutions financières autres que les IFM comprenant les autres intermédiaires financiers (S.123), les auxiliaires financiers (S.124), les sociétés d'assurance et les fonds de pension (S.125) ; sociétés non financières (S.11) ; administrations centrales (S.1311) ; autres administrations publiques comprenant les administrations d'États fédérés (S.1312), les administrations locales (S.1313) et les administrations de sécurité sociale (S.1314)
- 2) Les taux de croissance sur trois mois annualisés sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change, ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions. Les taux sont annualisés afin de permettre une comparaison directe avec les taux annuels (veuillez noter que les taux non corrigés présentés au tableau 2 sont presque identiques aux taux annuels corrigés des variations saisonnières).

Tableau 4

Émissions d'actions cotées par les résidents de la zone euro, par secteurs émetteurs¹⁾

(montants en milliards d'euros, valeur de marché)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Encours	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Variation annuelle en pourcentage de la capitalisation boursière ³⁾	Encours	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Variation annuelle en pourcentage de la capitalisation boursière ³⁾	Taux de croissance annuels des encours ⁴⁾											
																2009	2010	2010 T4	2011 T1	2011 T2	2011 T3	2011 Mai	2011 Juin	2011 Juillet	2011 Août	2011 Sept.	2011 Oct.
	Oct. 2010	Nov. 2010 - Oct. 2011 ²⁾				Sept. 2011				Oct. 2011																	
Total	4 531,0	16,0	10,0	3,4	6,6	3 749,2	2,9	2,9	0,0	-13,7	4 044,0	3,1	0,4	2,8	-10,7	2,1	2,2	1,7	1,4	1,5	1,9	1,5	1,7	1,9	2,0	2,0	1,7
IFM	514,4	14,0	4,2	0,3	4,0	350,7	0,0	0,9	-0,9	-28,0	361,3	0,7	0,0	0,7	-29,8	8,6	6,7	6,6	6,4	7,5	12,4	7,4	10,2	12,1	13,4	13,1	10,2
Non-IFM	4 016,6	2,0	5,8	3,2	2,6	3 398,6	2,9	2,0	0,9	-11,9	3 682,8	2,4	0,4	2,0	-8,3	1,3	1,6	1,1	0,8	0,8	0,8	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
dont																											
Institutions financières autres que les IFM	333,5	0,1	1,7	0,1	1,6	264,3	2,3	0,0	2,3	-19,1	288,0	0,1	0,0	0,1	-13,7	3,1	4,8	4,2	3,4	4,2	5,0	4,1	4,6	4,9	4,9	5,8	5,8
Sociétés non financières	3 683,1	1,9	4,1	3,1	1,0	3 134,2	0,5	2,0	-1,4	-11,3	3 394,8	2,3	0,4	2,0	-7,8	1,1	1,3	0,8	0,6	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

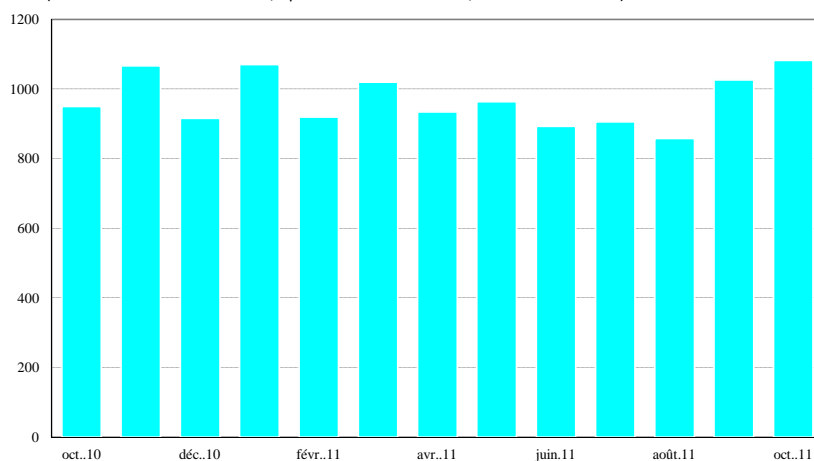
1) Codes des secteurs correspondants du SEC 95 : les IFM correspondent aux autres institutions financières monétaires (S.122) ; les institutions financières autres que les IFM comprennent les autres intermédiaires financiers (S.123), les auxiliaires financiers (S.124), les sociétés d'assurance et les fonds de pension (S.125) ; sociétés non financières (S.11)

2) Moyennes mensuelles des transactions sur la période

3) Variation en pourcentage entre l'encours en fin de mois et l'encours 12 mois auparavant

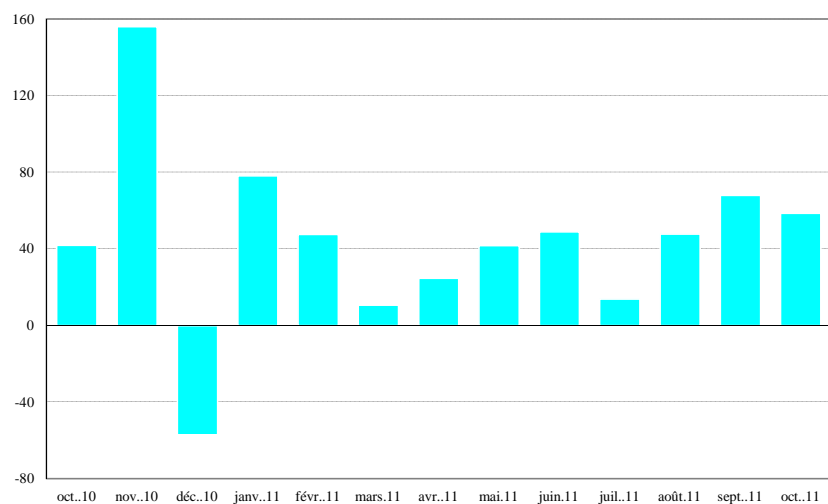
4) Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions sur la période et ne sont donc pas corrigés des reclassements ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.

Graphique 1 : Total des émissions brutes de titres de créance par les résidents de la zone euro
(montants en milliards d'euros, opérations durant le mois, en valeur nominale)



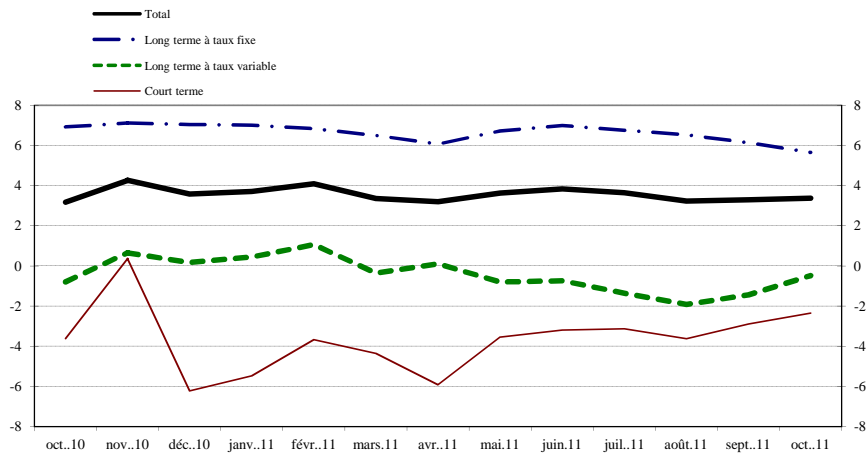
Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

Graphique 2 : Total des émissions nettes de titres de créance par les résidents de la zone euro
(montants en milliards d'euros, opérations durant le mois, en valeur nominale ; données cvs)



Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

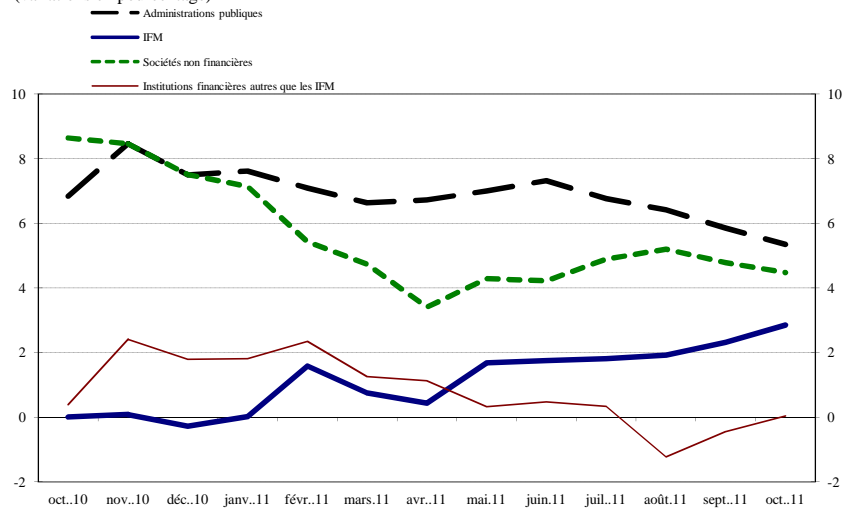
Graphique 3 : Taux de croissance annuels des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par échéances initiales
(variations en pourcentage)



Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

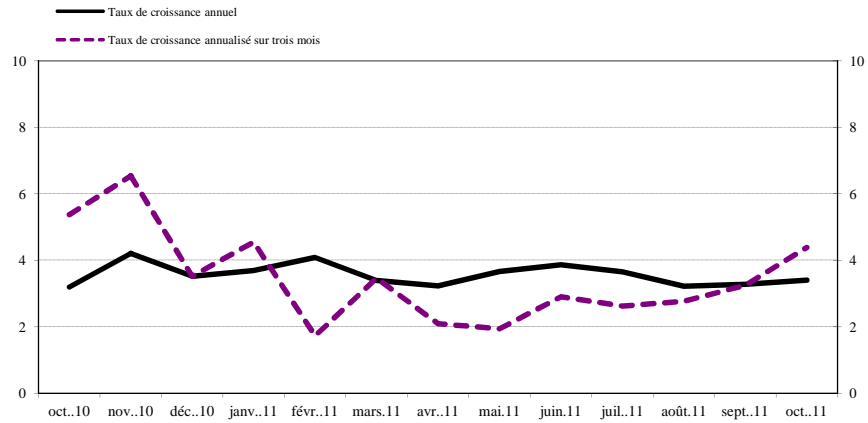
Graphique 4 : Taux de croissance annuels des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par secteurs

(variations en pourcentage)



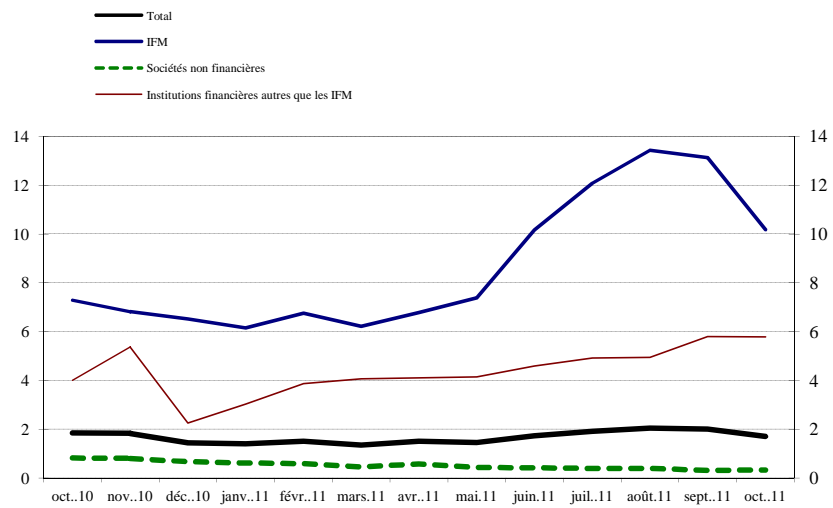
Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

Graphique 5 : Taux de croissance des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, en données cvs (variations en pourcentage)



Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

Graphique 6 : Taux de croissance annuels des actions cotées émises par les résidents de la zone euro, par secteurs (variations en pourcentage)



Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres